

**UNION NATIONALE DES COMBATTANTS**

**Section du Cantal**

**Reilhac, le 20 avril 2023**

**VOYAGE A PARIS**

***Classe défense – Lycée Monnet Mermoz***

# 30 mai 2023

5 heures : rendez-vous place du 8 mai 1945 à d’Aurillac.

5 h 30 : départ en car 27 places Grand Tourisme.

9 h 30 : petit-déjeuner à l’aire du Val de l’Indre (274 km, avant Châteauroux).

13 h 00 : déjeuner à l’aire de Limours-Janvry (522 km, sur la A10).

14 h 30 : arrivée à la résidence Voltaire, 6, rue Voltaire 94270 Le Kremlin-Bicêtre ;

 répartition des chambres (2 jeunes par chambre), détente, préparation vestimentaire.

16 h 45 : déplacement par le réseau métropolitain vers l’Arc de Triomphe.

17 h 30 : présentation par le commissaire de l’Arc de Triomphe et du protocole.

18 h 30 : cérémonie du ravivage de la Flamme (drapeau de l’ANMONM 15 porté par Elisa VIDAL et le drapeau de l’UNC 15 par Joan VERNHES—LAETHEM).

 dépôt de gerbe (Union Nationale des Combattants du Cantal) ;

 cérémonie du centenaire de la Flamme (lanterne qui sera ramenée dans le Cantal).

19 h 45 : retour vers la résidence Voltaire par le réseau métropolitain.

20 h 30 : dîner au restaurant de la résidence Voltaire.

# 31 mai 2023

9 h 00 : déplacement vers le Sénat par le réseau métropolitain (M7 et M10 ; 36’) ;

9 h 45 : accueil par les Sénateur Stéphane SAUTAREL et Bernard DELCROS ;

 visite du Sénat guidée par l’assistante de M. Stéphane SAUTAREL, Mme Beriwan DISESSLER.

11 h 30 : déplacement à pied vers l’Assemblée Nationale par le boulevard Saint-Germain ;

 commentaires sur certains édifices et établissement situés sur le parcours (café de Flore, brasserie Lipp, Maison de l’Amérique latine…) ;

 déjeuner dans un restaurant situé sur le parcours (brasserie Le Bourbon le cas échéant).

14 h 00 : accueil au palais Bourbon par les députés Vincent DESCOEUR et Jean-Yves BONY ;

 visite d’une heure et demie.

15 h 45 : déplacement à pied vers les Invalides.

16 h 00 : visite du musée de l’Armée (dôme des Invalides, le tombeau de l’Empereur, espace dédié à notre Histoire, de louis XIV à Napoléon III).

17 h 30 : rafraîchissement et goûter éventuel au Carré des Invalides ;

 moment à la boutique des Invalides.

18 h 00 : marche par la place de la Concorde, le Jardin des Tuileries et le Louvre ;

 retour à la résidence Voltaire par le métro (M7, Palais Royal- Louvre, 23’).

19 h 30 : dîner au restaurant de la résidence Voltaire.

# 1er juin 2023

9 h 00 : déplacement par le réseau métropolitain vers la place du Tertre (M7 et M12 ; 47’) ;

10 h00 : visite guidée de Montmartre.

12 h 00 : déjeuner dans un établissement situé dans le quartier.

14 h 00 : retour vers Aurillac par le car : départ à la station Anvers, boulevard Rochechouard (square d’Anvers - Claude Carrière) à 9’ à pied de la basilique du Sacré Cœur.

18 h 15 : dîner à la cafétéria de l’aire des Mille Etangs (294 km)

23 h 00 : arrivée à Aurillac place du 8 mai 1945.

 Jean-Pierre Laethem

 Président de l’UNC-15

